

Eure. Un père de famille condamné après avoir donné une gifle à un lycéen

Un homme de 35 ans est entré dans la cour du lycée Boismard à Brionne pour s'en prendre à un élève. Il a été interpellé par la gendarmerie puis condamné par la justice.



Vendredi 17 octobre 2025, aux alentours de 13 h, un père de famille est entré dans l'enceinte du lycée Augustin Boismard, à Brionne (Eure), alors que le portillon était ouvert.

Selon le récit délivré à notre journal par la gendarmerie, cet homme de 35 ans a saisi un élève à deux mains avant de lui flanquer une gifle sur la joue gauche.

Une histoire de vélo dégradé

« Il pensait que ce garçon avait dégradé le vélo de son fils, dont le câble de frein était rompu. Or, le jeune n'avait rien à voir avec ces dégradations », indique François Bouchaud, le commandant de la compagnie de Bernay.

Prévenue par la direction de l'établissement, la brigade de Brionne est intervenue immédiatement pour interpellier l'auteur des faits. La victime, née en 2011, a porté plainte.

L'individu a été présenté au parquet d'Évreux dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité pour violences sur mineur. Il a été condamné à six mois de prison ferme, une peine aménageable.